

Image not found or type unknown



Quelle est la signification d'un terme juridique

Par **isabelle54**, le **24/05/2008 à 13:09**

bonjour.

mon ex mari veut changer son mode de garde j'ai reçu une requête qui dit:

que je suis condamné aux dépens .Je ne comprend pas cette phrase est ce que ca veut dire que je vais payer quelques chose???

Par **Jurigaby**, le **24/05/2008 à 18:27**

Bonjour.

Cela signifie que vous devez rembourser les frais de justice de monsieur, y compris ses frais d'avocat.